



Défraiement kilométrique pour un particulier

Par **Nico**, le **05/02/2010** à **19:30**

Bonjour,

Je souhaiterais animer un séminaire dans une école en province, à titre gratuit.

Par contre, habitant relativement loin et utilisant mon véhicule personnel pour me rendre sur place, suis-je en droit de me faire rembourser les frais kilométriques? Est ce le barème fiscal qu'il faut prendre en compte?

Merci pour votre réponse,

Nicolas